

## PROCÉDURE DE DEMANDE D'AIDES FINANCIÈRES AUPRÈS DES AGENCES DE L'EAU



Vous avez un projet environnemental (suite à une demande de mise en conformité ou dans le cadre d'une démarche spontanée ?)

Contactez-nous par mail à [hse@cnams-ge.fr](mailto:hse@cnams-ge.fr) ou par téléphone au 03 26 47 22 55



Visite du site de votre entreprise et réalisation d'un diagnostic environnemental

Votre projet ne peut pas faire l'objet d'une demande d'aides financières ou bien vous souhaitez vous arrêter à l'étape du diagnostic environnemental

Votre projet peut faire l'objet d'une demande d'aides financières

La CNAMS ne vous accompagnera pas sur votre projet.

Poursuivre vers la suite de la procédure

## PROCÉDURE DE DEMANDE D'AIDES FINANCIÈRES AUPRÈS DES AGENCES DE L'EAU



Votre projet peut faire l'objet d'une demande d'aides financières



Création de votre compte par la CNAMS sur la plateforme en ligne, pour cela l'entreprise reçoit :

- Un lien d'activation pour l'Agence de l'Eau Seine Normandie
  - ou
  - Un courrier postal avec un identifiant et un mot de passe pour l'Agence de l'Eau Rhin Meuse
- (Informations à transmettre à la CNAMS)



Constitution de votre dossier de demande d'aides financières

**Pièces à fournir pour constituer le dossier :**

- Devis détaillés et non signés,
- Fiches techniques des matériels,
- KBIS de moins de 3 mois,
- Les 3 dernières liasses fiscales,
- Formulaire de demandes d'aides, envoyé par la CNAMS, à remplir.



La CNAMS dépose votre dossier sur le site de l'Agence de l'Eau.



Facturation à régler à la CNAMS pour le montage et le dépôt du dossier.



L'Agence de l'eau émet un retour sur la complétude du dossier

Votre dossier est complet = Vous pouvez si vous le souhaitez signer les devis et commencer les travaux  
(L'entreprise doit pendant la durée des travaux : prendre des photos et garder l'ensemble des pièces justificatives)

Votre dossier n'est pas complet = Vous devez attendre le retour de l'Agence de l'Eau



Poursuivre vers la suite de la procédure

## PROCÉDURE DE DEMANDE D'AIDES FINANCIÈRES AUPRÈS DES AGENCES DE L'EAU

